

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1629/SG/FIN accordant une subvention de cinq cent mille francs Djibouti à l'Association pour l'Équipement social des familles d'Anciens Combattants du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 69-1629/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
13 novembre 1969

Numéro JO  
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro  
25 novembre 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinq cent mille francs Djibouti (500.000 FD) est accordée à l'Association pour l'Équipement social des Familles d'Anciens Combattants du Territoire Français des Afars et des Issas à titre de contributions aux œuvres d'intérêt social. La dépense susvisée est imputable au chapitre 28, article 1er, 2, exercice 1969.